



N° 2 - Juin 2006

T É L E X

Prévention et sécurité

Jean-Marie Bockel est intervenu sur le budget "sécurité" du projet de loi de Finances. Face aux incidents de l'hiver, il a rappelé les attentes des maires. Des moyens supplémentaires sont nécessaires pour lutter contre l'économie parallèle, pour prévenir la délinquance, pour renforcer la police nationale de proximité.

Protection de l'enfance

Dans le cadre du projet de loi Protection de l'enfance, Patricia Schillinger a participé à de nombreuses auditions. Soucieuse de l'importante progression annuelle du nombre d'enfants en danger, la Sénatrice interviendra sur le texte les 20 et 21 juin 2006 au Sénat. Selon elle, il y a un besoin urgent de réformer.

Des crédits pour les contrats d'agriculture durable

En avril, Jean-Marie Bockel a appelé le ministre de l'Agriculture sur les difficultés des agriculteurs de montagne et de prairie suite au désengagement de l'État dans le financement des mesures agri-environnementales, pourtant vitales pour notre économie et nos paysages ruraux.

Politique linguistique en Alsace

Le ministre de l'Éducation nationale a répondu à Patricia Schillinger que l'amélioration des conditions de l'enseignement de l'allemand dans l'académie de Strasbourg était l'une des priorités du ministère, qui veille à la cohérence du parcours des langues, en fonction des besoins identifiés et des spécificités locales.

LA LETTRE

Jean-Marie Bockel
Patricia Schillinger

SÉNATEURS DU HAUT-RHIN



Une année d'engagement

C'est avec conviction et dévouement que nous espérons avoir été, cette année, à l'écoute des élus et de nos concitoyens du Haut-Rhin. Régulièrement saisis de diverses demandes, notre première tâche a été de les relayer auprès des pouvoirs publics. Qu'il s'agisse de l'emploi local, de l'habitat urbain ou rural, de la décentralisation, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture ou du développement durable, nous nous sommes efforcés de faire entendre vos inquiétudes, vos attentes et vos revendications. Sur de nombreux dossiers, nous nous réjouissons d'avoir obtenu des réponses et des engagements clairs, en ayant porté, à vos côtés, la voix de l'Alsace. C'est précisément pour ancrer notre action que nous poursuivons notre tournée sénatoriale auprès des maires de chaque canton du département. Il s'agit, en

effet, d'être présents sur le terrain afin d'évoquer, ici un problème d'aménagement et d'infrastructure, là une difficulté dans le traitement des déchets, et plus généralement des préoccupations communes. Cette ambition de défendre l'intérêt des uns et des autres nourrit nécessairement notre travail législatif lorsque nous sommes conduits à étudier des dossiers tels que la lutte contre l'emploi précaire, la politique de santé, la protection de l'enfance, la défense d'une immigration régulée, la lutte contre l'insécurité, etc.

Notre volonté est d'agir efficacement pour une société solidaire, basée sur l'égalité et le bien-être partagés. Sachez que ces combats, nous continuerons à les mener, à vos côtés. Telle est notre volonté commune. ■

Patricia Schillinger et Jean-Marie Bockel

Ex-malades du cancer

Patricia Schillinger a interpellé le ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes afin qu'il prenne des mesures fortes en faveur des ex-malades atteints du cancer qui rencontrent de graves difficultés dans leur vie quotidienne. En effet, ils sont très souvent placardisés, reclassés, virés, interdits d'assurance ou de prêt immobilier.

Stratégie territoriale pour l'emploi

Jean-Marie Bockel s'est adressé en séance à Jean-Louis Borloo en février 2006. Rappelant le rôle majeur des collectivités locales pour l'emploi, Jean-Marie Bockel l'a enjoint à accélérer la mise en place des moyens des Maisons de l'emploi et à défendre avec pugnacité les fonds européens dédiés à l'emploi.

TGI de Marseille

Dans le cadre de la politique d'ouverture du Sénat, Patricia Schillinger a effectué un stage au tribunal de grande instance de Marseille les 13, 14 et 15 février 2006 afin de se familiariser avec le monde judiciaire et son fonctionnement, l'objectif étant de rapprocher deux institutions, le Parlement et la Justice, pour le bon fonctionnement de notre démocratie.

Subventions des cultes

Jean-Marie Bockel a rappelé à l'État que, depuis 2003, les cultes reconnus en Alsace-Moselle attendent le second volet de revalorisation de leurs dotations. Dans sa réponse en février 2006, le gouvernement a confirmé que les moyens financiers nécessaires seront dégagés et la dotation abondée dès 2006.

Le Sénat modifie l'article 55 de la loi SRU

Le constat est commun qu'il existe aujourd'hui, pour toutes sortes de raisons, démographiques, sociologiques, économiques, une véritable crise du logement, touchant presque toutes les catégories de la population. Le projet de loi portant engagement national pour le logement, examiné au Sénat en seconde lecture en avril dernier, a fait l'objet d'une forte mobilisation.

Ainsi nous avons abordé la question de l'application de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement urbain (SRU) de 2001, qui fixait aux communes l'obligation de disposer, dans le temps, de 20 % de logement social. Le Sénat a réaffirmé le caractère contraignant de cette mesure. Il a également adopté un amendement qui étend la définition du logement social aux emplacements des aires d'accueil des gens du voyage aménagés de façon permanente. De même, à partir du 1^{er} juillet 2006, les logements locatifs sociaux vendus à leurs occupants sont assimilés à des logements sociaux au titre de la loi SRU pendant cinq ans à compter de leur vente.

Nous avons également adopté une autre modification : dans les communes visées par



CITE MANIFESTE DE MULHOUSE - SOCIÉTÉ MULHOUSENNE DES CITES OUVRIÈRES

l'article 55 de la loi SRU qui doivent rattraper leur retard, "le nombre de logements sociaux mis en chantier pour chaque période triennale ne peut être inférieur à 30 % de la totalité des logements commencés sur le territoire de la commune au cours de la période triennale écoulée". Ce taux de 30 % constitue certes un effort important, mais la comptabilisation en termes de flux sur trois ans et non de stock rend cet objectif plus facilement réalisable et sa réalisation plus souple.

L'Assemblée nationale, qui examine en ce moment le texte en deuxième lecture, semble confirmer ces orientations. ■

Défense du taux réduit de TVA dans le bâtiment

Convaincu de l'importance du taux réduit de TVA de 5,5 % pour dynamiser le secteur du bâtiment, Jean-Marie Bockel est intervenu régulièrement pour en pérenniser et faciliter l'application. En octobre, il a obtenu du ministre de l'Économie l'engagement d'une réduction à un mois des délais de remboursement des crédits de TVA aux entreprises concernées. De même, il a appuyé avec succès auprès des gouvernements polonais, tchèque et chypriote la reconduction de l'accord européen sur le taux réduit de TVA pour le bâtiment jusqu'en 2010.

Égalité des chances : le CPE

Dans le cadre du projet de loi Égalité des chances, Patricia Schillinger est intervenue en défendant plusieurs amendements portant sur les difficultés d'application du CPE que supporteront les jeunes et leur famille. Elle a évoqué maintes fois la précarisation causée par le CPE. En effet, celui-ci n'est pas un outil pour l'emploi mais bien une arme de destruction de notre code du travail. Le licenciement sans motif, sans entretien préalable, par une simple lettre recommandée, constitue une remise en cause des fondements de notre contrat social.

Pour une politique d'immigration concertée

Immigration "choisie" ou "subie" ? Il faut dépasser cette alternative selon Jean-Marie Bockel, intervenant lors de l'examen du projet de loi relatif à l'immigration et à l'intégration, le 6 juin, au Sénat.

Jean-Marie Bockel a défendu une dynamique de sécurisation et d'intégration basée sur trois axes : sécurité juridique des immigrants, aides au développement pour les pays d'origine et politique de fermeté stricte à l'égard de l'immigration illégale.

Décentralisation : transfert de compétences

Aujourd'hui, la décentralisation fait partie intégrante de notre paysage institutionnel. Cet aménagement du territoire est déterminant pour tous les enjeux liés aux transports, à l'habitat, à l'éducation, à l'emploi, à la santé, à la protection de l'environnement. Les départements supportent le coût de la décentralisation du RMI, des routes nationales, des personnels administratifs et ouvriers, de la taxe professionnelle, de la loi de la cohésion sociale et de la prestation de compensation du handicap. Nous sommes conscients que les élus locaux sont confrontés à des responsabilités de plus en plus étendues. En effet, ils sont clairement désignés pour redynamiser notre territoire en conciliant les attentes et les aspirations de nos concitoyens en matière de développement économique et de maintien du lien social, mais aussi de sauvegarde des services publics. Ainsi nous devons rester vigilants quant aux conséquences économiques et sociales de la décentralisation sur la vie locale, sur l'accroissement des responsabilités des collectivités territoriales, confrontées à une complexité accrue des lois et des règle-

ments et à une "judiciarisation" croissante de la vie publique. La décentralisation n'est pas en soi juste ou injuste, mais force est de constater qu'elle induit des problèmes financiers et de réorganisation.

Le paradoxe est que plus la responsabilité des maires croît, moins ils se sentent soutenus. Si la modernisation de l'État doit se montrer ambitieuse, il serait injuste que les maires deviennent les boucs émissaires. De même, le service public ne doit pas souffrir des conséquences de la décentralisation. Pour ces raisons, nous restons mobilisés pour défendre la qualité du service rendu qui ne doit pas être sacrifiée, même dans les plus petites communes du département.



CHRISTOPHE MEYER / ADP HAUT-RHIN

Mission sénatoriale : La Réunion et Mayotte

En septembre 2005, **Patricia Schillinger** s'est rendue, avec une délégation de la Commission des affaires sociales du Sénat, à La Réunion et à Mayotte afin de s'informer de la situation de la périnatalité et de l'alcoolisation fœtale. La mission a été intense, alternant rencontres, débats et visites. Finalement, cette délégation a dépassé le cadre de son programme en abordant les principaux problèmes sociaux. La délégation a ensuite publié un rapport d'information sur la région évoquant les grands défis sociaux à relever.

Réforme du régime minier

Saisi par la Société de secours minière du Haut-Rhin, **Jean-Marie Bockel** a soutenu en novembre 2005, auprès des ministres de la Santé et de la Sécurité sociale, le projet de création d'une Caisse de Sécurité sociale minière d'Alsace-Franche-Comté ayant pour siège Mulhouse. Il a fait valoir l'intérêt de ce découpage territorial pour l'efficacité et la proximité du service, et le maintien du patrimoine immobilier de la Caisse en Alsace. Une délégation de la SSM du Haut-Rhin a pu être reçue au cabinet du ministre de la Santé fin novembre.

Écomusée d'Alsace

Patricia Schillinger a soutenu l'Écomusée d'Alsace d'Ungersheim qui a entamé une réorganisation pour réduire les coûts de fonctionnement. Elle a écrit à tous les maires alsaciens pour les appeler à soutenir ce lieu chargé d'histoire, enjeu pour toute la région. Elle a joint à ce courrier un bulletin d'adhésion à l'Association de l'Écomusée d'Alsace et a suggéré aux élus d'encourager les écoles, les centres de loisirs et les associations à fréquenter ce lieu cher à tous les Alsaciens.

Défense des aides européennes régionales destinées au Sud-Alsace

Jean-Marie Bockel a interpellé la Commission européenne et le gouvernement français au sujet de la nouvelle cartographie de ces aides, défavorable pour notre région, et sur la nécessité de tenir compte de la situation des bassins d'emplois les plus en difficulté.

Soutien à un journal local

De nombreux ministres du gouvernement ont répondu à l'appel de **Patricia Schillinger** concernant le magazine d'information du Pays des Trois Frontières *La Brique*, qui souhaiterait obtenir un partenariat avec les services ministériels afin de relayer au plan local les campagnes d'information nationales.

Améliorer les retraites des seniors dans le Haut-Rhin

Souhaitant garantir des retraites décentes pour nos aînés, **Jean-Marie Bockel** défend auprès des ministres de la Santé, de l'Agriculture et de l'Enseignement notre régime local d'assurance vieillesse et la revalorisation des pensions des non-salariés agricoles et des enseignants du privé.

Traitement des déchets ultimes

Patricia Schillinger a soutenu, auprès du gouvernement, le Réseau France Nature Environnement, par la voie d'Alsace Nature Région, quant à l'obligation d'indiquer le devenir des installations de stockage des déchets ultimes et les méthodes technologiques employées pour respecter la réversibilité des déchets.



Visite de la cimenterie Holcim à Altkirch.

Le journal de la tournée sénatoriale

Patricia Schillinger et Jean-Marie Bockel poursuivent leur tournée auprès des maires du département, afin d'évoquer et soutenir les dossiers qui les préoccupent. Après avoir débuté la tournée par le canton de Thann, ils ont poursuivi par les cantons de Habsheim, Huningue, Illzach, Andolsheim, Soultz, Saint-Amarin et Altkirch.

Outre les dossiers propres à chaque commune, d'autres problèmes ont été abordés, tels que la fermeture d'entreprises locales, la hausse du chômage, l'évolution de la taxe professionnelle, les problèmes d'infrastructures routières, la survie des petites communes confrontées à la décentralisation, le statut de l'élu. L'environnement est un sujet qui mobilise également les élus : le traitement des déchets, la gestion de l'eau, l'exploitation des forêts, la valorisation du patrimoine local. Les interventions ont porté

sur le stationnement de convois exceptionnels, le renforcement des mesures de sécurité sur une aire de stationnement de camions, la couverture de l'ADSL dans le département, France Telecom ayant assuré poursuivre le déploiement et l'amélioration des équipements techniques.

Le ministre des Transports a donné un avis favorable à la mise en service d'un système d'atterrissage aux instruments (ILS) sur la piste de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse, améliorant ainsi la sécurité des vols et réduisant les nuisances sonores. Les délais usuels pour ce type d'opération laissent espérer une mise en service à l'échéance du printemps 2007. Pour les sénateurs, l'objectif de ces rencontres est de réaliser un travail de proximité avec les élus locaux, élément indispensable pour aboutir à un travail productif. ■

La prochaine visite est prévue dans le canton de Sainte-Marie-aux-Mines, le 16 juin prochain.

LA LETTRE DES SÉNATEURS DU HAUT-RHIN

N° 2 - Juin 2006

Directeurs de la publication : Jean-Marie Bockel, Patricia Schillinger.
 Coordination : Bénédicte Curcuru. Comité de rédaction : Fatiha Meyer, Jean-François Pascal, Yannick Tschanz, Maud Raber.
 Impression : Manupa. Tiré à 5 100 exemplaires sur papier recyclé.



Élaboration des SCOT

En dépit de la sollicitation des sénateurs, le ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer n'envisage nullement d'introduire de nouvelles dispositions législatives pour reporter la date butoir du 13 décembre 2010 en vue de réviser les schémas directeurs en SCOT. Il estime que cette mesure instaurée par la loi SRU est tout à fait applicable. En effet, les délais nécessaires pour les révisions de schémas sont moins importants que pour l'élaboration d'un nouveau SCOT.

Coup d'envoi du TGV Rhin-Rhône

Le 28 février 2006, date de la signature du protocole de financement de la première tranche du TGV Rhin-Rhône, marque le véritable coup d'envoi du projet. Saluons cette décision, fruit de nombreuses années d'efforts et d'une mobilisation exemplaire de l'ensemble des élus et responsables des régions concernées, au premier rang desquelles l'Alsace.

Restriction budgétaire pour les CPAM

Depuis la loi du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie, les CPAM subissent des restructurations, aboutissant à la sectorisation des activités et à la fermeture de Centres de paiement. À la suite de la fermeture de trois Centres d'accueil et de services (Saint-Louis, Altkirch et Thann), les sénateurs ont demandé au ministre de la Santé et des Solidarités de prendre des mesures afin de donner aux Caisses les moyens financiers pour leur fonctionnement et pour améliorer ainsi le service public de proximité.

Mobilisation pour la TNT

L'Alsace est une zone transfrontalière de partage des fréquences, qui rend l'arrivée de la TNT sur nos territoires plus complexe. Les sénateurs s'engagent avec les parlementaires alsaciens et des élus des collectivités locales afin de faire bénéficier aux Alsaciens, dans les meilleurs délais et conditions, de la diffusion de ce service public.

Contacteur :

Patricia Schillinger

Au Sénat :

Palais du Luxembourg
 15, rue de Vaugirard
 75291 Paris cedex 06
 Tél. 01 42 34 33 96
 Fax : 01 42 34 41 67
 E-mail : p.schillinger@senat.fr
<http://www.patriciaschillinger.com>

En Alsace :

Résidence Les terrasses
 de Soustons
 8, rue Wilson - Bât. 4
 68330 Huningue
 Tél. 03 89 67 02 01
 Fax : 03 89 70 09 31
 E-mail : schillinger.senat@wanadoo.fr

Jean-Marie Bockel

Au Sénat :

Palais du Luxembourg
 15, rue de Vaugirard
 75291 Paris cedex 06
 Tél. 01 42 34 27 96
 Fax : 01 42 34 42 56
 E-mail : jm.bockel@senat.fr
<http://www.jmbockel.com>

En Alsace :

Cabinet du Sénateur Bockel
 3, boulevard de l'Europe
 68100 Mulhouse
 Tél. 0 875 93 35 58
 Fax : 03 89 66 42 68
 Mobile : 06 89 55 71 56
 E-mail : senateur.bockel@wanadoo.fr